

Collège AMBRUSSUM



*Collège engagé pour la
réussite et le bien être
des élèves !*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2021

APPROFONDISSEMENT

RENTREE 2026

COLLEGE AMBRUSSUM

2 personnels de direction

1 directeur de SEGPA

1 secrétaire générale

Une cinquantaine de
professeurs

2 professeurs
documentaliste

8 Assistants
d'Éducation

1 infirmière scolaire



2 Conseillers Principaux
d'Éducation

3 personnels de secrétariat

11 personnels de services
adjoint techniques
territoriaux

1 Psychologue de
l'Éducation nationale

1 Assistante sociale

STRUCTURE DU COLLEGE

26 divisions de collège

- ❑ 6e : 6 divisions : 160 élèves 26 élèves par classe
- ❑ 5e : 6 divisions : 156 élèves 26 élèves par classe
- ❑ 4e : 6 divisions : 168 élèves 28 élèves par classe
- ❑ 3e : 7 divisions : 185 élèves 26 élèves par classe

ULIS

- ❑ 1 division : 12 élèves

SEGPA

- ❑ 6e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 5e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 4e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 3e : 1 division : 16 élèves

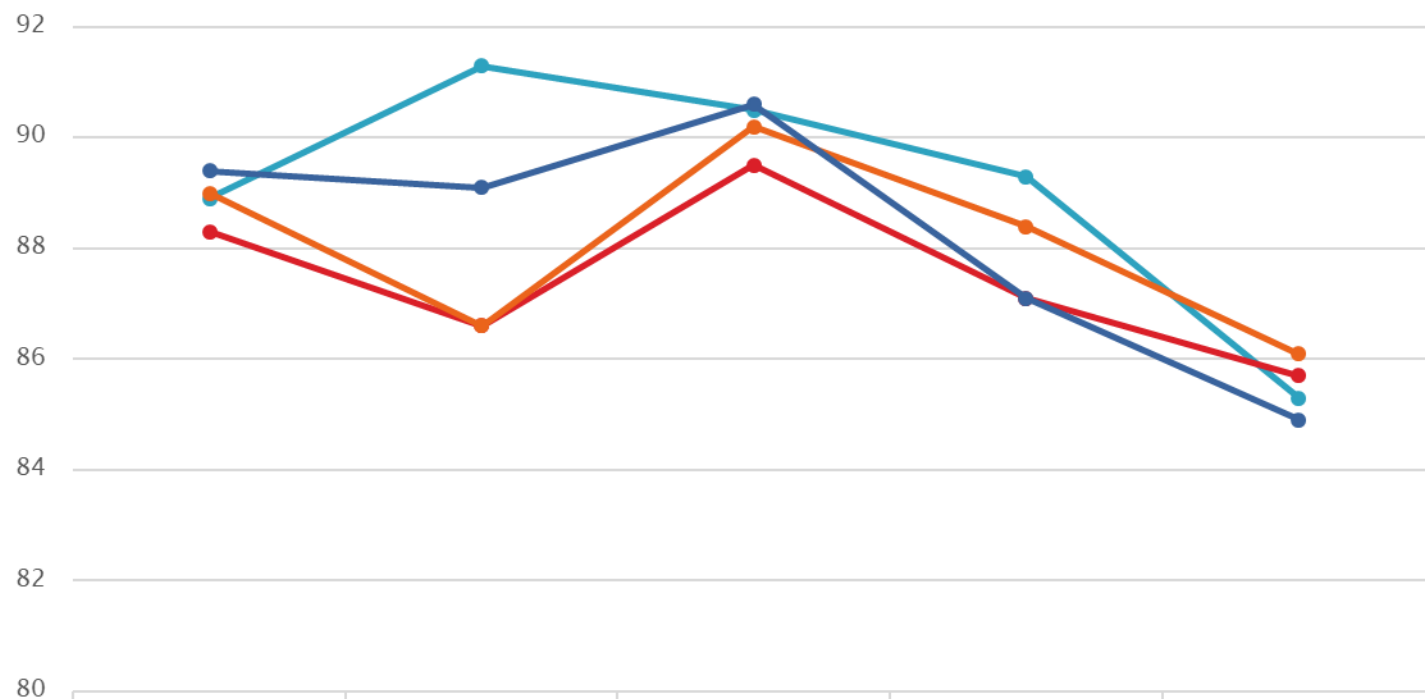
Total : 733 élèves

Le collège Ambrussum c'est...

De 85 à 96 % de réussite au DNB sur les dernières années...

C'est une plus value sur les notes des épreuves du DNB

Comparaison des Taux de réussite au DNB général



| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------|------|------|------|------|------|
| Ambrussum | 88,9 | 91,3 | 90,5 | 89,3 | 85,3 |
| Académie | 88,3 | 86,6 | 89,5 | 87,1 | 85,7 |
| Hérault | 89 | 86,6 | 90,2 | 88,4 | 86,1 |
| France | 89,4 | 89,1 | 90,6 | 87,1 | 84,9 |

Ambrussum Académie Hérault France

Le collège Ambrussum c'est...

**29 mentions très bien et 17
félicitations du jury en
2025...**

un très fort taux de mentions

Réussite des élèves au DNB

| La réussite des élèves | | | | | |
|------------------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | | général 2022 | général 2023 | général 2024 | Général 2025 |
| De 10 à 12 | sans mention | 20 | 27 | 17 | 20 |
| De 12 à 14 | Assez bien | 31 | 34 | 30 | 33 |
| De 14 à 16 | Bien | 36 | 43 | 35 | 38 |
| De 16 à 18 | Très bien | 59 | 57 | 53 | 29 |
| Mention du jury | | | | | 17 |
| Echecs | | 11 | 20 | 23 | 24 |
| Total | | 157 | 181 | 158 | 161 |
| Absences | | | | | 7 |

Le collège Ambrussum c'est...

**Un fort taux d'orientation
en seconde générale et
technologique : environ
70%**

L'ORIENTATION

Orientation des élèves

| | session 2022 | | | session 2023 | | | session 2024 | | | session 2025 | | |
|-----------|--------------|---------|---------|--------------|---------|---------|--------------|---------|---------|--------------|-----|-------|
| | gén | pro | cap | gén | pro | cap | gén | pro | cap | gén | pro | cap |
| Ambrussum | 75 % | 19 % | 4% | 64 % | 20 % | 14 % | 68 % | 20 % | 12 % | 67,5% | 15% | 17,5% |
| Hérault | 65 % | 25 % | 10 % | 63 % | 26 % | 11 % | | | | | | |

70% de passage en seconde générale et technologique (+10% / au % académique)
 9 élèves sans solution en juillet 2025; 5 fin août; 8 redoublants
 Hausse des affectations en CAP.

Le collège Ambrussum c'est...

**Du changement pour les
nouveaux entrants en 6ème...**

Ce qui va changer: Les horaires du collège.

| Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi | Mercredi |
|----------------------------|---|
| M1 : 8h – 8h55 | M1 : 8h – 8h55 |
| M2 : 9h- 9h55 | M2 : 9h- 9h55 |
| récréation : 9h55/10h10 | récréation : 10h20/10h35 |
| M3 : 10h10- 11h05 | M3 : 10h10- 11h05 |
| M4 : 11h10-12h05 | M4 : 11h10-12h05 |
| Pause méridienne / REPAS | <p><i>Ouvertures aux élèves :</i> 7h45 ; 8h50; 9h55; 11h; 13h15; 14h20; 15h25; 16h35 <i>Fermeture du collège :</i> 17h35 fin des cours. 18h fermeture de l'établissement.</p> |
| activités FSE | |
| S1 : 13h30-14h25 | |
| S2 : 14h30 – 15h25 | |
| Récréation : 15h25/15h40 | |
| S3 : 15h40 à 16h35 | |
| S4 : 16h40 à 17h35 | |

Le transport scolaire

Inscription directement auprès d'Hérault transport

Le matin :

Arrivée possible pour 7h45 et 8h50

L'après midi :

Départ possible: à 15h40 à 16h40 et à 18h

<https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires>

Le carnet de liaison

TOUJOURS EN POSSESSION DE L'ÉLÈVE

= carte d'identité du collégien.

1. Informations :

- ✓ Sur l'équipe éducative, l'emploi du temps, le nom des délégués, le planning des alternances de semaine A et B, par exemples.
- ✓ Sur le règlement intérieur
- ✓ Le régime des entrées et sorties

2. Communication : Téléphone et Courriel pour avertir

- ✓ D'une absence
- ✓ Demande de rendez-vous
- ✓ Inaptitude sportive occasionnelle
- ✓ Modifications emplois du temps
- ✓ ATTENTION, les rapports se feront par l'intermédiaire de PRONOTE

3. Vie scolaire :

- ✓ Billets d'absences et de retards pour justifier
- ✓ Passage à l'infirmerie, Fiche d'urgence
- ✓ Observations, retenues etc.

Et pronote...

Outil ESSENTIEL de communication du collège jusqu'à la fin de la scolarité du secondaire.

<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-familles-713-189-se-connecter-a-pronote.php>

Pronote va devenir votre lien en continu avec le collège pendant les quatre prochaines années !

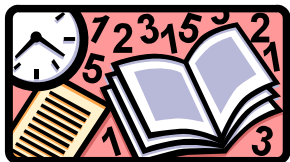
Pour tout savoir sur pronote :

<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-familles.php>



Le collège Ambrussum c'est...

**Une organisation
pédagogique performante,
des matières optionnelles, de
très nombreux projets...**



L'organisation de l'année en 6ème



- 25 heures d'enseignements disciplinaires plus 1h de « devoirs faits »
- 6h d'enseignements disciplinaires obligatoires par jour maximum (sauf options)
- Une pause méridienne d'1h30 par jour
- Les enseignements en mathématiques et français seront faits en groupe de besoins.
- Les « sciences » auront des heures de pratique accompagnée en groupe

Groupes de besoins en 6^e et en 5^e

Pour consolider les acquis: cibler, répondre aux difficultés, faire progresser

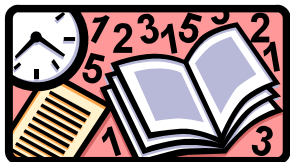
- Constituer les groupes collectivement, en s'appuyant sur les évaluations nationales et l'expertise pédagogique des professeurs du collège et du 1^{er} degré pour les 6^e.
- Travailler dans ces groupes des compétences précises : fluence, compréhension de textes, automatismes de calcul, résolution de problèmes...
- Faire évoluer les groupes selon les besoins des élèves, en s'appuyant sur des évaluations régulières et partagées.

Clé de réussite : progressions communes + évaluations régulières.

| | | | | |
|------------------------|---------------------------|----|----|----|
| 6èmes | 3 classes – 4 groupes | | | |
| 4x1h + 1h quinzaine | 4 enseignants de français | | | |
| 1h | FR | FR | FR | FR |
| | 22 | 22 | 22 | 12 |

| | | | | |
|------------------------|--------------------------------|----|----|----|
| 6èmes | 3 classes – 4 groupes | | | |
| 4x1h + 1h quinzaine | 4 enseignants de mathématiques | | | |
| 1h | M | M | M | M |
| | 22 | 22 | 22 | 12 |

En 6^{ème} l'enseignement de français et de mathématiques se fera en groupe sur la totalité des 4,5h



L'organisation de l'année en 6ème



Les horaires

Éducation physique et sportive : **4 heures**

Enseignements artistiques (*) (arts plastiques +
éducation musicale) : **1 heure + 1 heure**

Français **4,5 heures en groupes**

Mathématiques **4,5 heures en groupes**

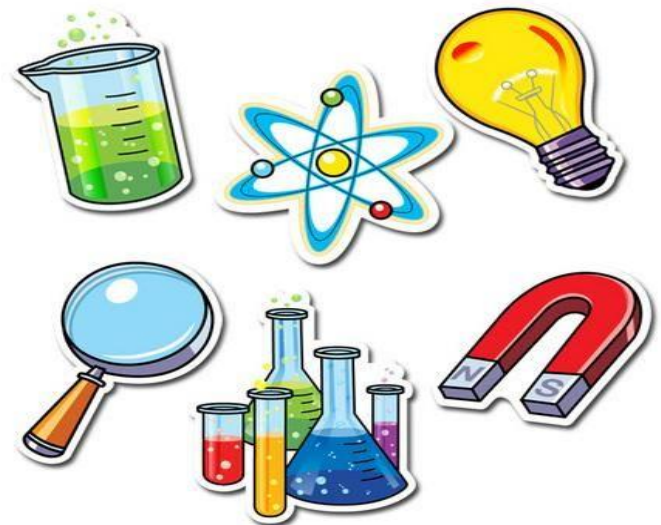
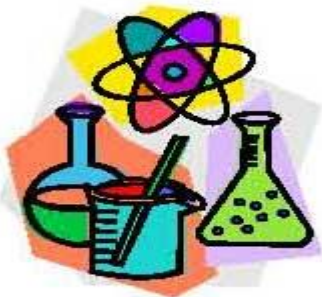
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique **3 heures**

Langue vivante **4 heures**

Enseignement intégré des sciences : **3 heures** (SVT et
physique-chimie) avec **1h par quinzaine en 1/2 groupe**

Les sciences en 6^{ème}:

- ▶ L'enseignement de 3h de « sciences » en 6^{ème}, comprenant la SVT et la physique-chimie est pris en charge par **un seul enseignant**
- ▶ Cet enseignement bénéficie d'une heure de groupe par quinzaine.



L'offre de formation optionnelle

□ Langue et culture étrangère 4^e et 3^e : English civilisation



□ Latin : 1 groupe en 5^e, 4^e, 3^e



□ Occitan : 1 groupe en 6^e, 5^e et 4^e, 3^e

□ Section sportive rugby (3h)



□ Parcours des arts de la scène et du spectacle vivant
1 groupe 6^e–5^e (2h) et un groupe 4^e–3^e (2h)



Les formations spécifiques en 6^e

Le parcours des
arts de la scène
2h

La section
sportive rugby
3h

Un seul
enseignement
au choix

l'Occitan en 6^e
2h





Parcours des arts de scène et du spectacle vivant



Un parcours qui intègre l'école, le collège et le lycée en trois axes majeurs :

-La pratique du jeu théâtral dans ses dimensions expressives physique et vocale, monologique et dialogique avec des intervenants spécialisés (marionnettes, improvisations, mimes)

-L'éducation culturelle qui s'appuiera sur l'exploitation et l'analyse des œuvres fréquentées lors des séances de lecture, de pratique ou de sortie au théâtre, mais aussi sur l'histoire du théâtre et des arts en général, leur permettra d'enrichir leur culture humaniste

-L'école du spectateur qui s'enracinera dans la fréquentation des œuvres rencontrées, étudiées, observées, elles-mêmes sources productrices et créatrices, et dans la rencontre fréquente des artistes, organisée dans un parcours structuré construit avec nos partenaires artistiques.

Horaires : 2h contiguës de 6^e en 3^e

Recrutement : Les élèves intéressés par ce parcours, désireux de s'inscrire, doivent candidater via une « vidéo de motivation ».

Cette vidéo, de 5 mn maximum, doit permettre de voir et d'entendre l'élève correctement. Elle se compose de 3 parties :

- 1) L'élève se présente (prénom, école, passions, qualités, défauts...)
- 2) Il explique son envie d'intégrer le parcours, ce qu'il en attend
- 3) L'élève interprète un texte qui sera prochainement communiqué.

La vidéo sera ensuite envoyée sur le mail de l'enseignant responsable : odisio.nicolas@wanadoo.fr
via « we transfert », « dropbox » ou tout autre système, facile d'accès, permettant l'échange de fichiers
lourds **avant le 22 juin 2026.**

La section sportive Rugby



Objectifs : La section sportive rugby a pour objectif de découvrir ou de se perfectionner dans l'activité Rugby et se s'enrichir des valeurs issues de cette pratique : solidarité, respect, esprit d'équipe, goût de l'effort, coopération, engagement.

Elle permet l'obtention d'une dérogation pour accéder au collège Ambrussum.

Conditions :

- Etre motivé(e) par la pratique du rugby; les tests de sélection ont eu lieu (Complexe Ramadier : terrains à côté du collège AMBRUSSUM, en face de la salle ARNASSAN). Pour une inscription tardive ludovic.dedieu@ac-montpellier.fr
- Etre licencié à l'Association sportive, participer aux compétition les mercredis après midi.

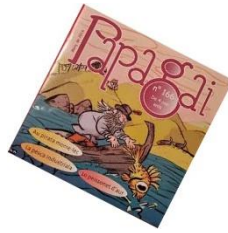
Horaires : Pour les 6èmes et 5èmes : 2 créneaux, le lundi 15h30-17h30 et mercredi 8h-9h

Pour les 4èmes et 3èmes : un seul créneau le lundi de 15h30 à 17h30

Les entrainements sont assurés par un professeur d'EPS (M Dedieu) et un entraineur du club de rugby de Lunel



Apprendre l'Occitan dès la 6^e



- ▶ Qu'es aquò l'occitan ? L'occitan est un enseignement dit « de complément » **ouvert à tous**. Il s'agit d'une initiation à la langue et à la culture occitanes.
- ▶ Il est enseigné à raison de 2 heures hebdomadaires.
- ▶ L'enseignement est basé sur une pédagogie de projets dont les bénéfices sont interdisciplinaires (créations artistiques, voyages, échanges et correspondances).
- ▶ Au brevet : la langue occitane peut être choisie au titre de l'option facultative (avec un bénéfice potentiel de 20 points). Une mention « langue régionale » pourra être portée sur ce diplôme, validant le niveau A2 du « Cadre Européen Commun de références pour les langues ». La langue régionale peut être langue d'expression de l'épreuve orale du DNB.
 - ▶ *Occitan una lenga de mai, mai de cultura*



Des journées occitanes sont organisées chaque année pour rassembler les élèves occitanistes des collèges autour de moments festifs et conviviaux.

L'OPLO (Office public de la langue occitane) est un organisme public qui regroupe la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie et l'Etat (Ministère de l'Education nationale et Ministère de la Culture).

Pour plus d'informations :

> Renseignez-vous auprès du professeur principal de votre enfant

> Découvrez l'occitan : jemejettealoc.com

> Site internet de l'OPLO : www.ofici-occitan.eu
contact : 05 31 61 80 50 ou contact@ofici-occitan.eu

> Parcours d'orientation : occitanetudesdesmetiers.com

> Découvrez des témoignages de lycéennes et de lycéens en scannant ce QRcode :



**Qu'es aquò
Une langue de plus ?
Plus de culture,
tout simplement !**

Et si votre enfant apprenait l'occitan au collège ?

Lenga e cultura occitanas en collègè

L'OCCITAN, ça se parle et surtout ÇÀ SE VIT !

jemejettealoc.com



Langue romane millénaire et littéraire
Ouverture sur les ponts entre les différentes langues
Pédagogie de projet dont les bénéficiaires sont interdisciplinaires
Travail avec le latin autour de la romanité et de l'histoire
Projet concrétisé par un beau voyage (Rome en 2023)



Souvenirs de projets et découvertes. Mme Dufour, professeure de lettres-occitan

Pourquoi choisir l'occitan au collège ?

Lenga e cultura occitanas en collègi

Chaque année, plus de 40 000 élèves bénéficient d'un enseignement de/en occitan dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers et Toulouse, de la maternelle au lycée.

Pour mieux comprendre son territoire

Apprendre l'occitan au collège, c'est mieux comprendre le territoire où l'on vit, son histoire, ses noms de lieux, son accent et ses codes. C'est une façon d'acquérir des connaissances, de partager une culture, une mémoire, des savoir-faire, une manière de vivre...

Pour mieux parler d'autres langues

Connaître l'occitan, c'est se donner des atouts supplémentaires pour maîtriser le français et pour apprendre d'autres langues. L'occitan ouvre sur le monde latin de l'Italie jusqu'à l'Amérique du Sud et donne une culture à partager.

Pour préparer son orientation

L'occitan est également enseigné au lycée et à l'université. Il ouvre sur des métiers dans l'enseignement, le journalisme, les arts et la culture, le tourisme, le secteur social...



- ✓ L'occitan étudié à titre facultatif permet d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.
- ✓ Pour l'épreuve orale, les candidats qui le souhaitent peuvent effectuer une partie de leur prestation en occitan ; celle-ci sera valorisée. (C'est aussi le cas avec les autres langues vivantes)
- ✓ Une mention « langue régionale » peut être portée sur le diplôme des élèves ayant validé le niveau A2 du CECRL (cadre européen commun de référence pour l'étude des langues)

Les élèves a besoin éducatif particulier

- ▶ Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).
- ▶ Lorsqu'un PAI est mis en place à l'école il est automatiquement reconduit dès le début de l'année de 6^e
- ▶ **Au collège : Contacter l'infirmière scolaire et le médecin scolaire dès la fin de cette année pour une prise en charge dès la rentrée**
- ▶ Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) est un dispositif d'accompagnement pédagogique pour lesquels des aménagements et adaptations pédagogiques sont nécessaires pour poursuivre le parcours scolaire dans les meilleures condition,
- ▶ Lorsqu'un PAP est mis en place à l'école il est automatiquement reconduit dès le début de l'année de 6^e
- ▶ Lorsque ce n'est pas le cas, le médecin scolaire attend le plus souvent le bilan du 1^{er} trimestre
- ▶ **Au collège : Prendre contact avec le professeur principal de la classe qui transmettra au Principal, celui-ci prendra contact avec la famille pour constituer le dossier qui sera soumis à la validation du médecin scolaire, Une fois le PAP validé, les aménagements seront déterminés par les équipes pédagogiques et le PAP sera signé par les familles et la direction,**

Les élèves à besoin éducatif particulier

Le PPS (Projet personnalisé de scolarisation) organise le déroulement de la scolarité de l'élève en situation de handicap et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève.

Il est décidé par la MDPH sur demande des familles et il est suivi par l'enseignante référente du secteur de l'établissement.

Une équipe de suivi se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan du PPS.

Devoirs faits au collège

- ▶ il s'agit d'un temps d'étude accompagnée en dehors de la classe qui est proposé pour faire tout ou partie de ses devoirs avec un adulte missionné par l'établissement.
- ▶ 1 heure obligatoire en 6^{ème}
- ▶ L'intervenant accompagne dans la gestion de son cahier de texte, l'aide à se mettre au travail et à relire ses leçons, à démarrer ses devoirs. Il s'assure que les consignes sont comprises : vocabulaire, verbes de la ou les questions, reformuler si besoin.
- ▶ Les élèves inscrits doivent veiller à avoir leurs affaires (cahiers, classeurs, documents) en fonction des devoirs à faire pour le lendemain par exemple.
- ▶ A chaque fin de séance, une fiche récapitule ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire à la maison.
- ▶ « Devoirs faits » n'a pas donc pas pour obligation à ce que tous les devoirs soient faits à la fin de la séance,
- ▶ L'enfant doit venir régulièrement à chaque séance durant la période d'inscription. Un appel sera fait à chaque séance

VIE SCOLAIRE & CDI

Une relation forte et des missions communes

DEUX STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN DEHORS DES HEURES DE COURS

- Approche individualisée de l'élève (médiation, soutien...)
- Promotion de l'autonomie et des initiatives citoyennes (environnement, aides CDI, ambassadeurs...)
- Accompagnement de la vie en commun (compétences sociales et civiques)
- Actions éducatives (santé, sécurité, médias et information, numérique, esprit critique, orientation...)
- Des locaux communs

UNE PLACE CHARNIÈRE ENTRE :

- les élèves
- les enseignants
- l'administration
- les parents
- les partenaires extérieurs.

VIE SCOLAIRE & CDI

Vivre ensemble au collège **en dehors des cours** : 7h45 - 16h35

LIEU RICHE & ACCUEILLANT

Travail
Découverte
Détente

Espaces dédiés

- Salle d'étude & de silence
- Fictions et documentaires
- Périodiques
- Ludothèque
- EMI
- Salle informatique
- Studio radio
- Diffusion de documentaires
- Ombres chinoises
- Travail d'équipe
- Exposition
- Facile à lire
- Infos locales
- etc.

TOUTE LA JOURNÉE

ACTIVITÉS & PROJETS

Accompagnés

- Heures de permanence
- Pause méridienne
- Atelier CDI / élève
- Personnel
- Scolaire

PLANNING CDI

SÉANCES DE COURS

Programmées

- **6°** : 5 séances d'EMI
+ N en remplacement
- Autres niveaux suivant les projets de classe

EDT PRONOTE

IMPORTANCE DU NUMÉRIQUE

- CDI : échanges numériques et travaux élèves
- **PIX** : attestation 6° + 2 parcours IA **4°** + certification **3°**
- Accès aux plateformes numériques du collège : *site du CDI, ENT, Pronote, Pearltrees, PIX...*
- Parentalité numérique : PIX & Maison JJ. Rousseau

UTILISATION des PLATEFORMES NUMERIQUES du COLLEGE

Privé - un seul point d'accès : identifiants EDUCONNECT

Mon identifiant ÉLÈVE :

Appli. téléphone disponible

PRONOTE

ENT

Outils collaboratifs

Stockage de fichiers, Pad, Forum, Blog...

Activités pédagogiques

PIX Pratiques numérique
Formation, Certification

Manuels numériques

Folios

Parcours, Orientation

Ressources numériques

Lumni, Arte, devoirs CNED, AFP...

Pearltrees 1To de stockage et appli. Tel.

Cours, Favoris Web, Travaux d'équipe...

Informations Publiques

Organisation collège,
Actualité,
Enseignement,
Périscolaire...

Portail CDI

Recherches
(livre, revue, internet...)
Emprunts, Activités,
Actualités, Planning,
Ressources en ligne...

Accès direct possible
<https://0341825z.esidoc.fr>

Emploi du temps

Notes

Absences, punitions

Communication

Informations,
Messagerie

Enseignement

Dépôt de travaux,
Cours, Activités

Au choix du professeur

Pour toute question liée au numérique
cdi-famille.ambrussum@ac-montpellier.fr
ce.0341825z@ac-montpellier.fr

<https://ambrussum.mon-ent-occitanie.fr>

ENT = Environnement
Numérique de Travail




- voir ton **emploi du temps**, le **travail à faire** et tes **notes**
- consulter les **cours des professeurs**
- faire des **activités** pour apprendre
- suivre l'**actualité** du **collège** et du **CDI**
- chercher un **livre** du CDI
- consulter des **vidéos**
- **stocker** tes **fichiers** et ressources préférés
- ...



Mais pour cela il te faut un MOT de PASSE !



Remplis cette fiche, garde la chez toi, et regarde régulièrement ton mot de passe pour t'en rappeler.

 Pour toute question liée au numérique
cdi-famille.ambrussum@ac-montpellier.fr

CDI collège Ambrussum
Lunel mai 2024



NOM :

Prénom :

Le bon mot de passe

- tu es le seul à le connaître
- tu es sûr de t'en rappeler sans avoir à le noter
- **il doit avoir au moins :**

- 1 lettre majuscule ET 1 lettre minuscule
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial, par exemple :
? ! # @ \$ _ - (] & %

et au minimum 12 caractères en tout

Par exemple le mot de passe « Cdi#Lunel34 » n'est pas bon car il n'a que 11 caractères



ASTUCES pour t'en souvenir

Compose le de plusieurs choses importantes pour toi :

surnom de ta sœur, nom de ton chat, de ton héros de BD, ta couleur ou ton parfum de glace préféré, le n° de ton joueur de foot favori...

Ou d'une phrase qui te plaît, exemples :

J'ai14lapins ; Je_suis1héro ; LaLuneEst1Ballon!

Évite de dépasser 20 caractères

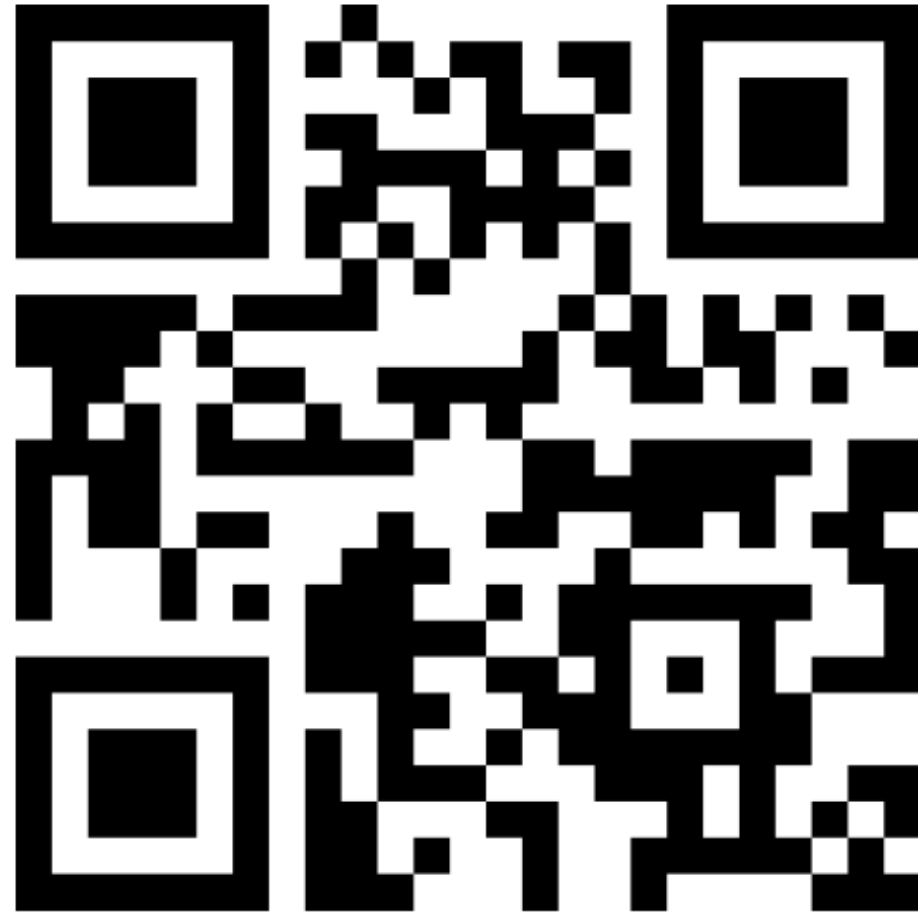
Plie la feuille sur les pointillés pour cacher ton mot de passe

Écris ici le MOT de PASSE que tu as choisi :



Quand tu le tapes dans l'ENT, clique sur l'œil pour être sûr qu'il est bien écrit.

<https://edurl.fr/ambrussumcdi>



Pix

Former des citoyens aux bons usages du numérique

Pix 6^e – Attestation obligatoire

- Nouveauté : attestation obtenue si l'élève réussit au moins 2 parcours (\geq 50 % de bonnes réponses).
- Un 3^e parcours devenu facultatif propose les épreuves non réussies ou non jouées.

Certification Pix en 3^e

- Nouvel algorithme amélioré de certification (session 2025)
- Calendrier : du 17 mars au 13 juin 2026. Finalisation avant le 13 juin.
Semaine de rattrapage : du 15 au 19 juin 2026

NOUVEAUTÉ – Parcours Pix IA en 4^e (phase pilote)

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de l'IA générative
- Identifier ses usages, biais, limites (notamment environnementales)
- Acquérir une culture numérique critique et responsable
- Se former à un usage éthique et sécurisé.

Déploiement :

- Phase pilote à la rentrée 2025 (2 collèges par académie).
- Généralisation progressive à partir de janvier 2026.



LA VIE SCOLAIRE



- ▶ L'équipe vie scolaire est composée de deux Conseillers Principaux d'Education (CPE) Mme HAMON et M BATAILLE et de 8 Assistants d'Education, des services civiques.
- ▶ Elle recouvre tous les moments où l'élève n'est pas en classe, encadré par un professeur : arrivées et sorties, déplacements dans le collège, récréation, demi-pension, permanence...
- ▶ Son travail se situe dans des lieux diversifiés :
- ▶ Lieux de circulation (couloirs, accès au collège, préau, cour de récréation...)
- ▶ Lieux de détente ou lieux de vie (cour de récréation, réfectoire...)
- ▶ Lieux d'accueil (bureau de la vie scolaire, bureau de la C.P.E....)
- ▶ Lieux de permanence et salles de travail.

Le service Vie scolaire, sous la responsabilité des C.P.E. a pour mission :

1. la sécurité et le respect des règles collectives
2. la gestion et le suivi des retards et absences des élèves
3. les échanges avec les familles
4. le suivi des élèves en liaison avec les enseignants
5. Les assistants d'éducation interviennent lors du moindre incident mais ils sont aussi, grâce à leur proximité sur le terrain, à l'écoute des élèves. La Vie Scolaire est aussi un lieu d'écoute et d'échanges.

Des informations pratiques sur la demi pension



- ▶ Service de restauration du collège est en liaison froide, les repas sont commandés 4 à 6 semaines à l'avance et livrés par l'Unité de Production Culinaire de Lansargues
- ▶ L'inscription à la demi-pension vaut pour l'année scolaire complète. A défaut, et à titre exceptionnel, s'il y a désinscription, elle interviendra au plus tard après un délai de 4 semaines.
- ▶ Une carte magnétique est fournie aux demi-pensionnaires lors de leur première rentrée au Collège et devra être conservée de la 6ème à la 3ème.
- ▶ Le collège propose 1 forfait de 4 jours et un autre de 3 jours. Le paiement au forfait signifie qu'un remboursement, appelées remises d'ordre est possible dans des cas très précis: 15 jours ou plus consécutifs de maladie, Fermeture du service de restauration pour cas de force majeure, journée banalisée, voyages scolaires, sorties scolaires obligatoires).
- ▶ LES EXTERNES peuvent déjeuner exceptionnellement au collège. Ils doivent se présenter impérativement avant 11h au secrétariat d'intendance avec un mot écrit des parents, visé au préalable par la vie scolaire accompagné du règlement par chèque ou en espèces.
- ▶ Tarif des demi-pensionnaires : 4,60 euros
- ▶ Tarif des externes : 4,60 euros

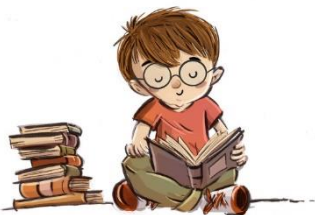


Les activités péri - scolaires



Dans l'enceinte du collège, entre 12h30 et 13h30 ou le mercredi après-midi, les élèves ont la possibilité de faire des activités :

- ▶ Sportives : Badminton, tennis de table, Rugby en adhérant à l'Association sportive , des entraînements ont lieu aussi le mercredi après midi ainsi que les compétitions.
- ▶ Culturelles : Des clubs, gérés par le FSE, sont ouverts aux élèves
- ▶ **Le FSE fonctionne grâce aux adhésions des familles,**
- ▶ Un foyer des élèves ouvert aux élèves entre 12h30 et 13h30 et durant les permanences,
- ▶ Le CDI est aussi ouvert aux élèves entre 12h30 et 13h30



Inscriptions au collège, rentrée 2026



- ▶ Notification d'affectation en 6^e le 10 juin
- ▶ Une inscription en ligne à partir du 10 juin. Les familles reçoivent **par mail** la notification d'affectation au collège et les informations pour l'inscription.
- ▶ Il n'y aura pas de dossier à rapporter au collège, d'autres documents seront demandés à la rentrée de septembre.

Pour l'occitan, le parcours artistique et la section sportive les professeurs coordonnateurs communiqueront aux écoles les consignes pour candidater pour une sélection des demandes.

Possibilité de demander à regrouper deux élèves dans la même classe : une fiche sera à votre disposition avec les documents d'inscription, elle doit être signée des deux familles.

Les listes de fournitures sont affichées à partir de juillet sur le site du collège : <https://ambrussum.mon-ent-occitanie.fr/>

Nouveau!

Les bourses

- ▶ Les demandes de bourses pour l'année scolaire 2024-2025 se feront automatiquement si, lors de l'inscription, vous autorisez le « recueil du consentement » pour permettre la récupération des données fiscales.



Les fédérations de parents d'élèves



- ▶ APIA, PEEP et FCPE sont représentées.
- ▶ Les élections seront dématérialisées pour l'année scolaire 2026-2027.



NON AU HARCÈLEMENT
Des clés pour les familles

Comment agissons-nous pour prévenir et lutter contre le harcèlement dans notre établissement ?

Nous organisons la prévention du harcèlement en déployant le programme de lutte contre le harcèlement à l'école **Phare**. Ce programme est doté d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement.

Qui est en charge de l'application de ce programme dans notre établissement ?

- le chef d'établissement ;
- un **coordonnateur** chargé d'appuyer le chef d'établissement dans la mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre le harcèlement, il s'agit des CPE **Mme Hamon et M. Bataille** .
- une **équipe ressource** (composée d'enseignants, d'AED, de l'infirmière). Toutes ces personnes **sont formées** pour prendre en charge des **situations de harcèlement** et mener des actions de sensibilisation/de formation au sein de l'établissement.

Le dispositif Phare prévoit plusieurs actions que nous mettons en place au sein de notre établissement (sensibilisation des parents, des heures de sensibilisation, la formation des équipes ambassadeurs, participation à des temps forts : Journée non au harcèlement, prévention sur le niveau de 4^{ème} avec l'action « justine morcelée », etc.).

Les actions sont effectuées tout au long de l'année et donnent lieu à l'obtention d'un label.

Ainsi, notre établissement est labellisé **au niveau 1**.



NON AU HARCÈLEMENT
Des clés pour les familles

Comment agissons-nous pour prévenir et lutter contre le harcèlement dans notre établissement ?

Que faisons-nous dans le cas d'une situation de harcèlement dans notre établissement ?

• Dès que nous en avons connaissance, nous prenons en charge toutes les situations de **harcèlement** et nous les suivons jusqu'à leur résolution. À cette fin, nous mettons en œuvre le protocole national de prise en charge des situations avec des mesures qui vont de la prévention jusqu'au conseil de discipline et l'exclusion définitive des élèves auteurs de harcèlement.

Et les élèves dans tout ça ?

Phare prévoit la mise en place du dispositif des ambassadeurs élèves (minimum 10). Ces élèves sont formés à la détection et au signalement des situations de harcèlement. Ils organisent aussi des séances de sensibilisation au sein de l'établissement.

L'objectif est de créer une communauté protectrice au sein de l'établissement.

Que faire si votre enfant se sent impliqué(e) dans une situation ou de harcèlement ?

Les bons réflexes :

- parler avec son enfant, échanger sur les faits ;
- rassurer son enfant ;
- informer immédiatement un personnel de l'établissement.

N'hésitez pas à encourager votre enfant à parler avec vous de sa vie dans l'établissement.



Votre rôle de parents

1. **Faire prendre les bonnes habitudes tous les jours**

- ⦿ Préparer avec lui son cartable le soir
- ⦿ Faciliter l'organisation de son travail
- ⦿ Regarder son agenda
- ⦿ Viser son carnet de liaison
- ⦿ Aller sur le site INTERNET et PRONOTE très régulièrement
- ⦿ le téléphone portable, les réseaux sociaux, les jeux vidéos...

2. **Vous assurer que tout va bien...**

- ⦿ Rencontrer les enseignants sur Rendez Vous (Carnet liaison/pronote)
 - ⦿ Valoriser ses réussites
 - ⦿ Participer aux réunions trimestrielles
- 

**BONNE FIN
D'ANNEE !**